

BCI AUDIT & CONSEIL
Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
Inscrit à la Cour d'Appel de Saint-Denis
26, rue Jean Cocteau
Résidence Anaxagore Apt 405
97490 Sainte-Clotilde

BABYLAND

**17 A ROUTE DE LA RIVIERE DES
PLUIES
RESIDENCE LA TONNELLE**

97490 SAINTE CLOTILDE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2023 AU 31 DECEMBRE 2023

RAPPORT GENERAL

BCI AUDIT & CONSEIL
Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
Inscrit à la Cour d'Appel de Saint-Denis
26, rue Jean Cocteau
Résidence Anaxagore Apt 405
97490 Sainte-Clotilde

BABYLAND

Siège social : 17 A Route de la Rivière des Pluies

97490 SAINTE-CLOTILDE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2023

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association BABYLAND relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous

n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Le montant des autres créances concernant la part des subventions octroyées sur l'exercice restant à encaisser à la clôture,
- L'absence de fonds dédiés sur subventions de fonctionnement inscrites au passif du bilan correspondant aux sommes restant à engager à la clôture au titre de l'exercice,
- L'estimation des subventions d'investissement devant être reprises au résultat au rythme des immobilisations qu'elles financent,
- Le respect du rattachement des produits au bon exercice conformément aux principes de respect de la séparation des exercices ;

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies

significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

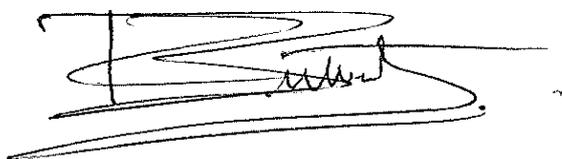
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Sainte-Clotilde, le 7 Juin 2024

Le Commissaire aux comptes
BCI AUDIT & CONSEIL, représenté par



Raphaël BERTHELOT
Commissaire aux Comptes



Shoib INGAR
Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	121 232.12	97 179.33	24 052.79	16 246.64
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				18 189.48
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	336 028.12		336 028.12	336 028.12
Constructions	16 198 457.58	7 745 483.09	8 452 974.49	9 035 052.19
Installations techniques, matériel et outillages industriels	486 028.58	485 885.32	143.26	453.95
Autres immobilisations corporelles	3 934 865.73	3 462 691.52	472 174.21	678 258.44
Immobilisations corporelles en cours	187 199.83		187 199.83	147 937.60
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				5 373.72
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	19 391.00		19 391.00	13 891.00
TOTAL I	21 283 202.96	11 791 239.26	9 491 963.70	10 251 431.14
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	774 741.38		774 741.38	527 584.93
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	299 784.88		299 784.88	432 951.37
Valeurs mobilières de placement				
Instrument de trésorerie				
Disponibilités	103 478.56		103 478.56	177 176.93
Charges constatées d'avance	20 696.93		20 696.93	3 960.32
TOTAL III	1 198 701.75		1 198 701.75	1 141 673.55
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	22 481 904.71	11 791 239.26	10 690 665.45	11 393 104.69

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2023	31/12/2022
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	450 000.00	450 000.00
Autres réserves		
Report à nouveau	63 410.13	59 344.01
Excédent ou déficit de l'exercice	79 691.86	4 066.12
Situation nette	593 101.99	513 410.13
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	6 300 807.22	6 913 879.83
Provisions règlementées		
TOTAL I	6 893 909.21	7 427 289.96
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL III		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL IV		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 198 774.24	2 548 302.84
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 201.64	29 322.78
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	289 070.46	240 801.51
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	16 771.87	14 198.50
Autres dettes	1 245 938.03	1 133 189.10
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL V	3 796 756.24	3 965 814.73
Écarts de conversion passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	10 690 665.45	11 393 104.69

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	1 382 677.39	1 312 747.68
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		17 668.29
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	13 988.32	26 873.81
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	953.96	811.31
TOTAL I	1 397 619.67	1 358 101.09
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	152 371.32	148 683.67
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	21 628.42	8 604.00
Salaires et traitements	717 821.69	672 200.66
Charges sociales	282 396.01	268 772.00
Dotations aux amortissements et dépréciations	726 684.29	831 781.79
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
TOTAL II	1 900 901.73	1 930 042.12
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-503 282.06	-571 941.03
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	292.92	137.96
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	292.92	137.96
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	82 504.71	92 687.05
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	82 504.71	92 687.05
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-82 211.79	-92 549.09
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-585 493.85	-664 490.12

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	45 113.10	
Sur opérations en capital	620 072.61	668 556.24
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	665 185.71	668 556.24
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	665 185.71	668 556.24
Participation des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	2 063 098.30	2 026 795.29
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 983 406.44	2 022 729.17
EXCÉDENT OU DÉFICIT	79 691.86	4 066.12

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolet		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 10 690 665.45 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 79 691.86 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- | | |
|--------------------------------------|--------------|
| • Logiciels | 3 ans, |
| • Constructions | 20 à 25 ans, |
| • Agencements et aménagements | 2 à 10 ans, |
| • Mobilier de bureau et informatique | 2 à 5 ans, |
| • Mobilier | 2 à 10 ans, |
| • Autres | 2 à 5 ans. |

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 777000.

Engagements de départ à la retraite

L'association a décidé de provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite, déterminé en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 0€

Emprunts

Au cours de l'exercice, l'entité n'a pas souscrit de nouvel emprunt.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Rémunérations versées à certains dirigeants

En application de l'article article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, le montant total des rémunérations brutes pour l'exercice clos le 31/12/2023 versées aux trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles et salariés de l'association, s'élève à xx euros. Ces rémunérations comprennent les caractéristiques suivantes :

	Rémunérations	Avantages en nature
Montant total	197267	

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	117 659.21		3 572.91
TOTAL	117 659.21		3 572.91
Terrains	336 028.12		
Constructions :	4 192 214.84		
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions	12 006 242.74		
Installations :	486 028.58		
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers	1 894 227.37		8 058.54
Matériel :	255 178.52		
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	1 763 913.30		13 488.00
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	147 937.60		39 262.23
Avances et acomptes	5 373.72		
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	21 087 144.79		60 808.77
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	13 891.00		5 500.00
TOTAL	13 891.00		5 500.00
TOTAL GÉNÉRAL	21 218 695.00		69 881.68

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des Immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			121 232.12	
TOTAL			121 232.12	
Terrains			336 028.12	
Constructions :			4 192 214.84	
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencets et aménagt. const.			12 006 242.74	
Installations :			486 028.58	
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agencets et aménagt. divers			1 902 285.91	
Matériel :			255 178.52	
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier			1 777 401.30	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			187 199.83	
Avances et acomptes	5 373.72			
Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés				
TOTAL	5 373.72		21 142 579.84	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			19 391.00	
TOTAL			19 391.00	
TOTAL GÉNÉRAL	5 373.72		21 283 202.96	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	83 223.09	13 956.24		97 179.33
TOTAL	83 223.09	13 956.24		97 179.33
Terrains				
Constructions :	2 182 816.03	157 061.10		2 339 877.13
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	4 980 589.36	425 016.60		5 405 605.96
Installations techniques, matériel et outillage industriel	485 574.63	310.69		485 885.32
Installations générales, agencements et aménagements divers	1 369 838.14	177 253.76		1 547 091.90
Matériel de transport	244 282.35	4 334.16		248 616.51
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 620 940.26	46 042.85		1 666 983.11
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	10 884 040.77	810 019.16		11 694 059.93
TOTAL GÉNÉRAL	10 967 263.86	823 975.40		11 791 239.26

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions :							
- Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES							
			REPRISES NON VENTILÉES				
						TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaier				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	19 391.00		19 391.00
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	774 741.38	774 741.38	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	1 648.32	1 648.32	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	298 136.56	298 136.56	
Charges constatées d'avance	20 696.93	20 696.93	
TOTAL	1 114 614.19	1 095 223.19	19 391.00

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine	2 198 774.24	288 699.46	1 113 241.12	796 833.66
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	46 201.64	46 201.64		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	162 014.00	162 014.00		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	99 854.31	99 854.31		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	27 202.15	27 202.15		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	16 771.87	16 771.87		
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	1 245 938.03	1 245 938.03		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	3 796 756.24	1 886 681.46	1 113 241.12	796 833.66

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 540.10
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	244 087.00	196 997.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	18 662.00	18 662.00
TOTAL	262 749.00	218 199.10

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL		

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2023	31/12/2022
Produits :	- D'exploitation		
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL			

Charges constatées d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2023	31/12/2022
Charges :	- D'exploitation	20 696.93	3 960.32
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		20 696.93	3 960.32

**Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat
et du compte de résultat par origine et destination**

	Missions sociales				Frais de recherche de fonds	
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources
	par l'organisme	versements à d'autres organismes	par l'organisme	versements à d'autres organismes		
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes						
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges						
Charges financières						
Charges exceptionnelles						
Participation des salariés aux résultats						
Impôts sur les bénéfices						
TOTAL						

	Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés figurant dans les rubriques		TOTAL compte de résultat
					Autres produits liés à la générosité du public	Autres produits non liés à la générosité du public	
Achats de marchandises							
Variation de stocks							
Autres achats et charges externes	152 371.32						152 371.32
Aides financières							
Impôts, taxes et versements assimilés	21 628.42						21 628.42
Salaires et traitements	717 821.69						717 821.69
Charges sociales	282 396.01						282 396.01
Dotations aux amortissements et dépréciations	726 684.29						726 684.29
Dotations aux provisions							
Reports en fonds dédiés							
Autres charges							
Charges financières	82 504.71						82 504.71
Charges exceptionnelles							
Participation des salariés aux résultats							
Impôts sur les bénéfices							
TOTAL							1 983 406.44

Tableau des subventions d'investissement

Subventions d'investissement	Montant à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
		Augmentations	Diminutions	
Montant nominal	14 329 261.46			14 329 261.46
Quotes-parts virées au résultat	-7 415 381.63	-613 072.61		-8 028 454.24

Commentaires : néant

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	13.00	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	13.00	

Commentaires : néant

Honoraires des commissaires aux comptes

Type d'honoraires	Montant
Contrôle légal des comptes	18 662.00
Conseils et prestations de services	
TOTAL	18 662.00

Commentaires : néant